



Commune de
PERROY

Conseil communal de Perroy du 16 juin 2022

Rapport de la commission Gestion-Finances – Préavis no 05/2022 – Demande de crédit de CHF 190'000.- pour le remplacement d'un véhicule utilitaire pour la voirie.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission Gestion-Finances s'est réunie le 30 mai avec la Municipalité presque au complet, le Syndic s'étant excusé, afin de répondre à nos questions sur le préavis cité en titre et nous les en remercions.

Le remplacement de ce véhicule, qui apparait surtout être un outil de travail essentiel selon l'étude réalisée auprès des intéressés, semble malgré l'investissement conséquent, être la solution la moins couteuse à long terme.

Nous sommes confiants que la Municipalité, avec l'aide des remarques de la Commission Technique, fera le choix le plus judicieux pour le remplacement de ce véhicule.

Nous rappelons par ailleurs que s'agissant d'un achat de matériel d'une valeur supérieure à 100kCHF et inférieure à 250k, il devra faire l'objet d'un appel d'offre dans le cadre de la loi sur les marchés publics avec une procédure par invitation.

La situation budgétaire délicate de la Commune n'étant pas propice à cette dépense, le financement pourrait être réalisé par un organisme reconnu, cet investissement à long terme sera amorti sur 10 ans et cet amortissement porté au budget de fonctionnement dès 2023.

La Commission Gestion-Finances vous propose d'accepter le préavis no 05/2022 comme présenté.

Pour la Commission

Mireille Gaillard
Présidente

Michel Griessen
Rapporteur